

Genève, le 30 janvier 2025

Communiqué de presse

Ville et Canton renouvellent le contrat local de sécurité

La Conseillère d'Etat Carole-Anne Kast en charge du Département des institutions et du numérique (DIN) et la Conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis en charge du Département de la sécurité et des sports de la Ville de Genève (DSSP) ont signé un nouveau Contrat local de sécurité (CLS) entre l'Etat et la Ville de Genève.

Le CLS formalise une collaboration spécifique entre la police cantonale et la police municipale de la Ville de Genève afin de travailler ensemble sur des priorités définies conjointement et ainsi d'optimiser leur présence et leur efficacité sur le terrain.

A ce sujet la conseillère d'État Carole-Anne Kast souligne : "Je salue l'engagement de la Police municipale de la Ville de Genève qui assume avec exemplarité des missions de proximité et permet une meilleure prise en charge des problématiques sécuritaires communales. Outre la formalisation de la collaboration, le CLS offre des espaces de dialogues et d'échanges qui enrichissent la collaboration entre nos entités tant au niveau stratégique qu'opérationnel."

Le CLS 2025 fixe trois axes de collaboration prioritaires pour cette année :

- 1) La prévention et la lutte contre la délinquance de rue et les incivilités, notamment celles liées à la vente et à la consommation de stupéfiants sur le domaine public
- 2) La lutte contre les nuisances sonores émanant d'établissements publics, notamment des dépanneurs, ainsi que les rassemblements sur la voie publique
- 3) La prévention et la lutte contre les infractions à la LCR

En outre 5 secteurs prioritaires d'intervention ont été identifiés :

- 1) Secteur Coulouvrenière / Seujet
- 2) Pâquis centre, Cornavin et Grottes
- 3) Jonction et bords du Rhône (Sentier des Saules)
- 4) Plaine de Plainpalais et environs
- 5) Parc des Acacias / Vernets

Ces zones ont été déterminées sur la base des constats effectués sur le terrain mais aussi en fonction du Diagnostic local de sécurité 2023 (DLS 2023). Ces secteurs concentrent des

problèmes de stupéfiants, d'incivilités, des rassemblements nocturnes ainsi que des nuisances sonores.

Concernant les nuisances sonores, un accent particulier sera mis sur les dépanneurs dont l'activité peut provoquer en soirée et la nuit des rassemblements, des altercations et des problématiques liées à des produits illicites. « Depuis la réforme sur des horaires de terrasses, nous recevons moins de doléances concernant les cafés et les restaurants mais les attroupements nocturnes à proximité des dépanneurs restent un problème », explique la conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis

La collaboration se poursuivra comme ces derniers mois, plus particulièrement dans le secteur prioritaire Pâquis-Centre, Cornavin et les Grottes, qui fait déjà l'objet d'une attention soutenue de la police cantonale et des autres partenaires cantonaux actifs dans le cadre du plan crack. Le CLS permet une intensification de la présence policière dans ce quartier.

Contacts

Pour le Département de la sécurité et des sports
Mme Marie Barbey-Chappuis, en passant par Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication.
Tél. 022 418 24 82 ou 079 596 19 79
cedric.waelti@ville-ge.ch

Pour le Département des institutions et du numérique
Mme Carole-Anne Kast par l'intermédiaire de Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DIN, T. 079 935 86 75.
laurent.paoliello@etat.ge.ch